

CONTRAT D'ADHÉSION AU PROGRAMME PALMAUREA

Le présent accord d'adhésion est entre :

L'association PalmAurea, sis au 36 avenue Clémenceau (dénommé "Palmaurea") et

L'abonné principal et tout abonné(s) supplémentaire(s) inscrit(s) sur la ou les demandes d'adhésion jointes au présent accord (dénommé : l' « abonné » ou « Vous/Votre »).

1. Conditions générales du programme d'adhésion

Préambule : L'adhésion au programme donne le titre d'abonné. Il y a 2 types d'abonnés :

L'Abonné principal et l'abonné supplémentaire. L'abonné principal est responsable des frais d'adhésion de tout abonné(s) supplémentaire(s) inclus dans le ou les comptes de l'abonné principal.

Par exemple les enfants jusqu'à la fin de leurs 14 ans pourront profiter de l'abonnement du parent qui en a la charge, sur présentation d'un justificatif de parenté.

1. L'abonné déclare que les renseignements fournis dans le présent accord sont véridiques et exacts et ne contiennent aucune fausse déclaration ou omission de toute information importante.

1.2. L'adhésion est ouverte à toute personne sans distinction de race, de sexe, d'origine ethnique ou de religion. Si l'abonné principal a moins de 18 ans, son tuteur légal doit co-signer cet accord, et ce tuteur accepte par les présentes de s'assurer que l'abonné principal mineur respecte toutes les conditions du présent accord. Si des abonnés supplémentaires sont mineurs, l'abonné principal accepte de veiller à ce que ces abonnés supplémentaires mineurs respectent toutes les conditions du présent accord.

1.3. À l'exception de ce qui précède, PalmAurea se réserve le droit, à sa seule discrétion, de rejeter tout demandeur pour quelque raison que ce soit, y compris, mais pas uniquement, les limitations du nombre d'abonnés acceptés.

1.4. L'abonné sera, en tout temps, soumis à toutes les règles et règlements actuellement existants ou ultérieurs mis en œuvre par PalmAurea. À tout moment, PalmAurea peut résilier votre adhésion si vous enfreignez les règles et règlements de PalmAurea ou les termes du présent accord.

2. Prestations d'adhésion

Quel que soit votre type d'adhésion, après le paiement des frais annuels du programme d'adhésion (tel que défini ci-dessous), vous avez accès à 50% de réduction sur le prix public pour toutes les pratiques de Palmaurea -excepté les séances de biofeedback, de coaching de vie et de psychologie qui resteront au prix public.

3. Coût des services hors abonnement

Vous vous engagez à payer tous les frais pour les services hors abonnement, qui vous seront fournis par PalmAurea selon le barème des tarifs de PalmAurea pour les non abonnés, en vigueur au moment de ce service.

4. Mandat d'adhésion

4.1. Durée des adhésions annuelles : Les avantages pour l'abonné principal et tous les abonnés supplémentaires, visés ci-après commencent à la date d'inscription annuelle inscrite par PalmAurea sur la demande d'adhésion de l'abonné (« date d'inscription annuelle »), et restent en vigueur pendant une (1) année. L'abonné principal accepte qu'en exécutant le présent accord et en payant les frais d'inscription annuels (tels que définis ci-dessous), il s'engage à une (1) année d'adhésion pour l'abonné principal et tous les abonnés supplémentaires couverts ci-après. Après la période d'un (1) an, le présent accord et les abonnements annuels visés ci-après se renouvelleront automatiquement

paraphes

sur une base annuelle pour une (1) période supplémentaire aux mêmes modalités et conditions en vigueur au moment de chaque renouvellement, à moins qu'un avis de non-renouvellement ne soit fourni conformément à l'article 4.2 ou que les abonnements soient autrement résiliés conformément aux présentes.

4.2. Avis de non-renouvellement : L'abonné principal peut mettre fin à toute adhésion de PalmAurea en fournissant un avis écrit de non-renouvellement de cet abonnement au moins trente (30) jours civils avant la date anniversaire. Cet avis doit être envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception ou livraison personnelle à : PalmAurea, 36 avenue Georges Clémenceau, 06220 Vallauris. Si trente (30) jours civils avant l'échéance, l'écrit de non-renouvellement n'est pas fourni comme décrit à PalmAurea, l'abonnement principal et/ou des abonnements supplémentaires se renouvelleront automatiquement pour une période supplémentaire d'une (1) année.

5. Frais.

5.1. Frais annuels du programme d'adhésion :

Les frais du programme d'adhésion se reproduiront automatiquement sur une base annuelle, à moins que l'abonné principal n'avise PalmAurea par écrit du non-renouvellement au moins 30 jours avant la fin de la période d'un an. Ils peuvent être acquittés en un seul règlement ou bien en 11 échéances, tels que ci-dessous :

i. Plan de paiement annuel : Si l'abonné principal choisi le plan de paiement annuel en une seule échéance, il accepte de payer les frais annuels de programme d'adhésion par un paiement intégralement à la date d'inscription, et le premier (1er) jour de chaque période de renouvellement annuel par la suite. Les frais de programme d'adhésion annuel ne sont pas remboursables, sauf conformément aux sections 12.1 et 12.2 ci-dessous.

ii. Régime de paiement mensuel : Les plans de paiement mensuel sont disponibles pour tous les abonnements. Si l'abonné principal souscrit au plan de paiement mensuel, il accepte de commencer à payer les frais annuels à la date de début d'inscription et chaque paiement ultérieur est dû un mois plus tard pendant 11 mois. Le planning des paiements est joint à ce contrat et devra être respecté.

5.2. Tableau récapitulation des frais et conditions d'abonnement. :

Adhésions annuelles	Tarif mensuel	Total annuel	Lieu d'acceptation du contrat	Avantages
Abonnés dont la résidence principale est dans les Alpes-Maritimes	95 €/mois	1140€	En ligne	50% de réduction du prix public sur toutes les pratiques de PalmAurea excepté le bio-feedback et coaching de vie et psychologie
Abonnés hors Alpes-Maritimes et chômeurs longue durée	60 €/mois	720€	En ligne	
Abonnés seniors de plus de 85 ans et étudiants jusqu'à la fin de leurs 24 ans	20 €/mois	240€	A l'accueil de PalmAurea	
Enfants à charge jusqu'à 14 ans inclus	Abonnement des parents	0€	A l'accueil de PalmAurea	Idem parents

5.3. Procédures :

paraphes

a. Paiements électroniques : Sauf autorisation contraire de PalmAurea, l'abonné doit conserver une carte de crédit valide pour payer les frais d'inscription annuels, ainsi que les éventuels autres articles et services d'adhésion et de non-adhésion fournis par PalmAurea à l'abonné. L'abonné doit remettre à PalmAurea une copie du contrat d'autorisation de PalmAurea pour les frais de carte de crédit. L'abonné accepte d'aviser rapidement PalmAurea à l'expiration ou à la résiliation du compte de sa carte de crédit utilisée et de fournir les informations, mises à jour, ou toute autre documentation nécessaire pour poursuivre ces paiements par carte de crédit. Nonobstant ce qui précède, dans le cas où un abonné ne paie pas immédiatement pour un article ou un service fourni par PalmAurea, l'abonné accepte de rembourser ce solde conformément aux politiques financières actuelles de PalmAurea, mais en aucun cas plus de trente (30) jours après avoir été facturé par PalmAurea.

b. Augmentation des frais : PalmAurea peut augmenter les frais annuels du programme d'adhésion, dès le premier (1er) jour d'une période de renouvellement, en fournissant un avis préalable à l'abonné, au moins soixante (60) jours civils avant l'augmentation. Dès réception de cet avis, l'abonné a le droit de mettre fin aux adhésions touchées par l'augmentation, en fournissant un avis écrit à PalmAurea au moins trente (30) jours civils avant le début de la période de renouvellement applicable. Nonobstant ce qui précède, l'abonné ne peut mettre fin à une adhésion en vertu de la présente section que si tous les frais d'adhésion, de non-adhésion payables par l'abonné jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cessation de l'abonnement ont été payés intégralement.

c. Frais de retard : Si les frais d'adhésion exigés ci-après sont reçus par PalmAurea plus de dix (10) jours civils après la date d'échéance, PalmAurea facturera à l'abonné des frais de retard de 25 €. PalmAurea peut également choisir de mettre fin à toute adhésion à sa seule discrétion en cas de retard de paiement renouvelés.

d. Frais d'annulation de rendez-vous : Afin de rendre le matériel disponible, l'abonné accepte devoir fournir un préavis de 48 heures minimum à PalmAurea afin d'annuler les rendez-vous prévus. Dans ce cas le système automatique accepte l'annulation et crédite le compte interne de l'abonné de 100% du coût du service non effectué. L'abonné dispose de trois mois à compter de la date d'achat pour réserver à une autre date du même service sans frais.

Si l'abonné souhaite le remboursement de son règlement il devra contacter l'accueil dans les 24h.

En dessous des 48 heures de la date réservée, l'abonné devra contacter l'accueil qui proposera :

Si l'annulation est entre 48h et 24h de la date réservée, l'accueil proposera l'annulation de rendez-vous avec remboursement de 50% du coût du service non effectué. Un coût forfaitaire supplémentaire de 5€ sera appliqué.

En dessous de 24h, il n'y aura pas de remboursement possible.

e. Code de bonne conduite : L'abonné est d'accord et fait en sorte de respecter le code de conduite joint au présent contrat d'adhésion en tant que pièce jointe A.

6. Fermeture des installations

Il est accepté que PalmAurea puisse, de temps en temps, restreindre l'utilisation ou fermer temporairement l'un de ses services, en raison de réparations ou entretiens nécessaires. Il est convenu entre les parties qu'il n'y aura pas de réduction, de suspension ou de répartition des frais d'adhésion, des tarifs ou des frais pendant ces périodes.

Excepté pour cause de pandémie ou autres calamités à caractère général, si PalmAurea est fermée pour une période supérieure à trente (30) jours civils sans faute de votre part, l'abonné a le droit de prolonger le présent accord pour une période égale à celle pendant laquelle l'installation est fermée.

7. Politique des invités

Chaque abonné a la possibilité d'amener par mois UN invité à PalmAurea conformément aux règles, règlements et frais qui peuvent alors être en vigueur. Votre invité bénéficiera de votre abonnement pour une journée, avec tous les avantages liés

à l'abonnement. Cette personne ne pourra bénéficier du statut d'invité par vous ou tout autre membre de PalmAurea , qu'une seule et unique fois.

PalmAurea se réserve le droit de limiter globalement le nombre d'invités et d'exclure tout usager invité, dont l'utilisation des installations serait préjudiciable à PalmAurea ou à l'un de ses abonnés. Il incombe à l'abonné de veiller à ce que tous ses invités respectent le code de conduite annexé au présent accord d'adhésion.

Un invité ne dispose pas à son tour de la faculté d'inviter quelqu'un à PalmAurea.

8. Les biens de l'abonné

PalmAurea n'est pas responsable de la disparition, de la perte, du vol ou des dommages causés à l'un de vos biens personnels dans les locaux de PalmAurea, y compris, mais sans s'y limiter, les biens personnels stockés dans les casiers de PalmAurea. Vous reconnaissez que PalmAurea fournit des casiers pour la commodité de ses abonnés seulement et non pour la sécurité.

9. Résiliation involontaire de l'adhésion

PalmAurea se réserve le droit, à tout moment, de mettre fin ou de suspendre, pour la période qu'elle jugera appropriée, votre adhésion pour non-respect des dispositions du présent accord ou de l'une des règles de réglementation à la suite de votre conduite que PalmAurea jugerait, à sa seule discrétion, inappropriée ou préjudiciable à PalmAurea ou à ses autres abonnés. PalmAurea peut résilier ou suspendre votre adhésion oralement avec un avis écrit ultérieur à votre dernière adresse connue dans les dossiers de PalmAurea. Si résiliation conformément au présent paragraphe, l'abonné a le droit de recevoir un remboursement de la partie inutilisée des cotisations d'adhésion résiliées.

10. Divers

10.1 Le présent accord est contraignant pour les parties et leurs représentants légaux et leurs assignés. Vous ne pouvez pas assigner cet accord sans le consentement écrit de PalmAurea. Tout avis doit être envoyé par écrit et par courrier certifié ou enregistré, avec avis de réception. Le présent accord contient l'ensemble de la compréhension et de l'accord entre les parties. Aucune modification, décharge ou renonciation à une disposition du présent règlement ne peut avoir effet, à moins qu'elle ne soit écrite et signée par toutes les parties du présent règlement. Dans le cas où une mention du présent accord est jugée invalide ou inapplicable, cette mention est retirée et le reste de l'accord demeure en vigueur et de plein effet.

10.2 Accord de confidentialité et de non concurrence

L'utilisateur de PalmAurea, abonné ou non, accepte les clauses usuelles de confidentialité et non concurrence et s'engage à les respecter et les faire respecter dans les limites de ses possibilités. Il ne fera rien pour les contourner sauf accord écrit de PalmAurea en particulier dans le cadre d'une expansion de l'activité.

11. DÉCHARGE ET EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Décharge de responsabilité

Cette décharge de responsabilité est un accord entre l'association Palmaurea, 36 Rue G. Clémenceau, 06220 Vallauris (nommé dans la suite « Palmaurea »), et l'utilisateur de PalmAurea signant cette décharge.

Compte tenu de votre aptitude déclarée à utiliser les ressources, les services et les installations de Palmaurea, vous vous engagez à ne pas poursuivre Palmaurea, ses intervenants, ses employés, ses instructeurs ou ses agents, suite à toutes réclamations présentes et futures résultant de votre participation aux services ou activités de Palmaurea présents ou futurs, qui peuvent être faites par vous, votre famille, votre succession, vos héritiers ou vos mandataires et cela même dans l'éventualité où Palmaurea cesserait ses activités.

Palmaurea n'est pas responsable de toute blessure ou perte de biens de l'utilisateur, subies lors de la participation aux activités Palmaurea, ou en utilisant les équipements de Palmaurea, ou en étant dans les locaux de Palmaurea, cela quelle que soit la raison, y compris la simple négligence de la part de Palmaurea, ses employés, ses intervenants, ses instructeurs ou ses agents.

paraphes

Il est bien clair pour vous, que Palmaurea vous encourage à consulter un médecin avant de commencer tout service. Vous vous engagez à ce que votre médecin vous ait autorisé à participer aux différents services que vous allez faire à Palmaurea. Vous êtes conscient que les services de Palmaurea peuvent aller de l'activité cardiovasculaire vigoureuse, à l'effort de musculation et que ces activités, et d'autres à Palmaurea, impliquent certains risques, y compris, mais sans s'y limiter, les blessures graves du cou et de la colonne vertébrale, les crises cardiaques et les blessures aux os, articulations, ligaments, muscles et le décès.

Vous acceptez qu'il y ait des risques liés aux activités et services de spa, de fitness et de toute pratique de maintien et de prévention physique et que ces services ne doivent pas être interprétés comme un substitut à un examen médical approprié, un diagnostic ou un traitement.

Vous participez volontairement aux services et activités de Palmaurea en toute connaissance de cause des risques inhérents aux dommages matériels, blessures corporelles ou décès.

Vous savez et reconnaissez que Palmaurea ne fait aucune promesse quant à la sécurité, aux résultats ou à la pertinence d'une activité ou d'un service pour une personne en particulier. De plus, vous acceptez que Palmaurea se réserve le droit d'exclure toute personne de l'utilisation des installations de Palmaurea et/ou d'exclure toute personne de participer à toute activité ou service à Palmaurea pour quelques raisons que ce soit.

Vous autorisez par la présente le personnel de Palmaurea à demander une assistance médicale pour le mineur ci-dessous mentionné ou vous-même et à vous faire transporter dans un établissement médical ou un hôpital en cas d'urgence. Vous êtes en outre d'accord pour être responsable de tous les coûts et dépenses associés à ces soins médicaux et / ou au transport connexe et vous indemniserez les parties de ces coûts.

Vous acceptez que cette décharge soit aussi large et inclusive que les lois françaises le permettront et déclarez que vous avez l'âge légal de signer cet accord et que vous le faites librement de votre propre chef. Vous avez lu cette décharge et comprenez bien ses termes.

(ci-joint sous le nom de pièce jointe B).

12. Résiliation d'adhésion, remboursements et suspensions

12.1. Cessation d'adhésion/remboursement des frais d'inscription annuels et des frais avantageux d'adhésion :

a. DROIT D'ANNULATION DE TROIS JOURS DE L'ACHETEUR : Si vous souhaitez annuler cet accord, vous pouvez annuler en envoyant un avis écrit à PalmAurea par courrier recommandé avec accusé de réception. L'avis doit dire que vous ne souhaitez pas être lié par l'Accord et doit être envoyé par la poste avant minuit du troisième **(3e) jour ouvrable** après la signature de la présente entente. L'avis doit être remis ou envoyé par la poste à : PalmAurea, 36 avenue Georges Clémenceau, 06220 Vallauris.

Dans les trente (30) jours civils suivant la réception par PalmAurea d'un tel avis d'annulation, PalmAurea remboursera les frais d'adhésion payés en vertu du présent accord.

b. Décès ou invalidité permanente d'un abonné : En cas de décès ou d'invalidité permanente d'un abonné entraînant l'incapacité de cet abonné à utiliser une partie substantielle des services de PalmAurea pendant soixante (60), ou plus, jours civils consécutifs, PalmAurea annulera, sur demande, une partie de tous les frais annuels prépayés en vertu du présent accord sur la base du nombre de semaines restantes dans la durée annuelle applicable à ces adhésions, moins le coût des services importants déjà fournis par PalmAurea au(x) abonné(s), dont les frais doivent être déterminés par PalmAurea à sa seule discrétion.

c. Relocalisation de PalmAurea : Dans le cas où PalmAurea déménagerait son installation actuelle à plus de dix (10) kilomètres de son emplacement actuel sans fournir d'autres services de spa de santé à un autre endroit situé dans un rayon de dix (10) kilomètres, PalmAurea annulera les abonnements, et remboursera une partie au prorata des frais annuels prépayés en vertu du présent accord en fonction du nombre de semaines restantes dans la durée annuelle applicable à ces adhésions, moins le coût des services importants déjà fournis par PalmAurea au(x) abonné(s), dont les coûts doivent être déterminés par PalmAurea à sa seule discrétion.

12.2. Indemnité de cessation d'adhésion avantage/remboursement des frais d'adhésion à l'avantage :

paraphes

a. Réinstallation ou perte d'emploi de l'abonné : En cas de perte d'emploi ou de déménagement de l'abonné à plus de vingt-cinq (25) kilomètres de PalmAurea, PalmAurea annulera, sur demande, les avantages de l'abonné concerné et remboursera une partie au prorata de tous les frais d'adhésion avantageux pré-payés pour ces adhésions avantageuses en fonction du nombre de semaines restantes dans la durée annuelle applicable à ces adhésions, moins le coût de tout service important déjà fourni par PalmAurea à l'abonné, avec ces coûts à déterminer par PalmAurea à sa seule discrétion. En outre, il y aura des frais d'annulation de 250 € pour chaque abonnement annulé. PalmAurea exige qu'un justificatif de déménagement soit fourni sous la forme d'une facture de services publics, d'un bail ou d'un acte notarié, ou d'une lettre de votre employeur indiquant que vous avez été transféré dans une autre région.

12.3. Suspension de l'adhésion :

a. Suspension des prestations d'avantage PalmAurea en raison d'une invalidité temporaire : Dans le cas où l'abonné souffre d'une invalidité temporaire, il est autorisé à suspendre temporairement son adhésion à PalmAurea et à toute adhésion avantageuse pour une période pouvant aller jusqu'à trois (3) mois par an, à condition que cet abonné fournisse à PalmAurea une lettre du médecin indiquant qu'il ou elle n'est pas en mesure d'utiliser PalmAurea en raison d'une telle incapacité temporaire. PalmAurea n'accepte pas les lettres des chiropraticiens ou des assistants médicaux. Ce temps doit être utilisé par une (1) tranche de mois, chacune commençant le jour où l'abonné fournit à PalmAurea un avis écrit et la lettre du médecin. Pendant la suspension, l'abonné n'aura pas accès aux prestations couvertes par l'abonnement. Lorsque la suspension sera terminée, l'accès aux prestations d'adhésion sera automatiquement rétabli, à l'exception des activités qui exigent une note du médecin fournissant l'autorisation pour l'exercice. Le temps inutilisé ci-dessous ne peut pas être transféré ou reporté dans les années d'adhésion futures.

b. Suspension des avantages PalmAurea en raison des circonstances atténuantes : En cas de grossesse, de voyage prolongé lié au travail ou d'autres circonstances atténuantes (sous réserve de l'examen et de l'approbation de PalmAurea) après les trois premiers (3) mois de la présente entente, vous pouvez demander à PalmAurea de suspendre temporairement l'un de vos abonnements pour une période pouvant aller jusqu'à trois (3) mois pour un tarif de 50 € par abonnement et par mois, payable à l'avance. Cette suspension d'adhésion ne peut être utilisée qu'une (1) fois par année d'adhésion et doit être utilisée par tranches consécutives d'un (1) mois. Dans le cas où PalmAurea approuve une demande de suspension d'abonnement, cette suspension commence à entrer en vigueur à partir de la date de paiement intégrale des frais décrits ci-après. Pendant la suspension de l'abonnement, l'abonné n'aura pas accès aux prestations réservées aux abonnés. Lorsque la suspension de l'abonnement sera terminée, l'accès aux prestations réservés aux abonnés sera automatiquement rétabli. Le temps inutilisé ci-dessous ne peut pas être transféré ou reporté dans les années d'adhésion futures.

[Page de signature suit.]

Je certifie que j'ai lu l'accord d'adhésion avant d'apposer ma signature et de comprendre et d'accepter toutes les règles, règlements, modalités et conditions énoncés. Je certifie en outre que j'ai reçu une copie complète et signée de cet accord et de tous les autres documents que j'ai signés.

Signature de l'abonné :

Signature de PalmAurea:

Date:

Formulaire d'autorisation de paiement récurrent et prélèvement via carte bancaire

paraphes

Veillez remplir ce formulaire afin que PalmAurea conserve vos informations de carte de crédit dans le dossier pour des paiements actuels et futurs. S'il vous plaît, lisez attentivement les mentions ci-dessous. Cette autorisation restera en vigueur jusqu'à ce que vous la révoquiez par écrit.

Renseignements relatifs à votre carte de crédit

Si vous fournissez des renseignements relatifs à votre carte de crédit et que vous signez ci-dessous, vous acceptez que PalmAurea conserve votre carte de crédit dans un dossier et que votre carte sera automatiquement facturée pour les paiements dus pour les frais d'adhésion, les produits ou les services achetés à PalmAurea. Si vous ne souhaitez pas que votre carte de crédit soit conservée dans le dossier, ne remplissez pas le formulaire ci-dessous, vous serez alors responsable de payer séparément les frais d'adhésion, les produits ou les services achetés à PalmAurea.

En fournissant les informations relatives à ma carte bancaire et en signant ci-dessous, j'autorise PalmAurea à prélever des frais réguliers sur ma carte bancaire à chaque période de facturation pour mes charges totales d'adhésion dues pour cette période, comme indiqué sur la demande d'adhésion (plus éventuellement la taxe sur la valeur ajoutée applicable) et à facturer ma carte de crédit pour tout paiement dû pour les produits ou les services achetés à PalmAurea.

Autres personnes autorisées à utiliser le compte de carte de crédit ci-dessus :

- 1.
- 2.
- 3.

Signature:

Je comprends que cette autorisation restera en vigueur jusqu'à ce que PalmAurea ait reçu une notification écrite de ma part, pour annuler le paiement récurrent au moins 30 jours civils avant la prochaine date de paiement ou jusqu'à ce que l'adhésion soit annulée en vertu de l'accord d'adhésion. J'accepte d'informer PalmAurea par écrit de toute modification des informations de mon compte. Je certifie que je suis un utilisateur autorisé de cette carte de crédit. J'accepte que PalmAurea m'informe par écrit de toute augmentation de mon montant de frais d'adhésion au moins 60 jours civils à l'avance et que mon consentement sera réputé accordé pour une telle augmentation à moins que je contacte PalmAurea pour résilier l'accord d'adhésion par écrit comme prévu dans ce consentement.

PIÈCE JOINTE A

Code de conduite des 2 types d'abonnés et des invités

Introduction :

L'intention de ce code de conduite est d'établir des attentes de comportement claires et acceptables pour les abonnés de PalmAurea (tels que définis par votre convention d'adhésion) et les invités (tels qu'énoncés dans l'accord d'adhésion), et d'assurer un environnement tranquille, sûr, amical et respectueux exempt de harcèlement, d'intimidation et de discrimination pour tous les abonnés de notre communauté PalmAurea, y compris les abonnés, les invités et les intervenants.

Code de conduite :

Les abonnés et les invités sont censés :

- traiter tous les autres abonnés, intervenants PalmAurea et invités avec respect et dignité
- respecter la propriété PalmAurea et les biens des autres personnes
- suivre toutes les politiques et instructions de sécurité fournies lors de la participation à des services ou à des activités;
- se conformer à toutes les politiques PalmAurea

paraphes

- signaler tous les accidents, blessures et pratiques ou conditions dangereuses;
- cultiver un environnement positif, convivial et paisible

Le comportement suivant est considéré comme une violation du présent code de conduite :

1. Se livrer à des actes de violence physique ou de menaces de violence contre tout abonné, invité ou intervenant PalmAurea ;
2. Se livrer à un comportement discriminatoire à l'égard de tout abonné, invité ou intervenant PalmAurea, en fonction de la race, de l'affiliation sexuelle, de l'orientation sexuelle ou de toute affiliation religieuse de tout abonné, invité ou intervenant PalmAurea ;
3. Perturber ou se livrer à une conduite désordonnée lors d'une visite à PalmAurea ;
4. S'engager dans une conduite, à l'intérieur ou à l'extérieur du centre, qui pourrait mettre en danger le bon ordre, le bien-être ou le caractère de PalmAurea et/ou de ses intervenants ;
5. Abus délibéré, manque de respect ou vol de tout bien de PalmAurea ;
6. Abus délibérés, manque de respect ou dommages aux équipements de PalmAurea ;
7. Perturbation délibérée ou manifeste lors des cours et des activités de groupe ;
8. Violence physique, verbale ou écrite délibérée ou manifeste, y compris, mais sans s'y limiter, des blessures physiques, des menaces verbales, des agressions verbales telles que des insultes ou des critiques violentes ou hostiles, la propagation de rumeurs vicieuses, de calomnies, d'insultes raciales ou sexuelles ou tout autre manque de respect manifeste à l'égard d'un autre abonné, invité ou intervenant PalmAurea ;
9. Harcèlement sexuel ou physique de tout abonné, invité ou intervenant PalmAurea ;
10. L'utilisation de vêtements ou de langages pouvant être jugés inappropriés ou offensants, cela déterminé uniquement par PalmAurea ;
11. Apporter des révolvers, des couteaux ou toutes autres armes dans les locaux de PalmAurea ;
12. Posséder des drogues illicites ou des substances interdites dans les locaux de PalmAurea, ou s'engager dans des services de bien-être ou des activités physiques/sportives sous l'influence de l'alcool, des drogues illicites ou des substances réglementées ;
13. Utiliser ou tenter d'utiliser son abonnement pour influencer PalmAurea à acheter des fournitures ou des services ;
14. Utiliser ou tenter d'utiliser son abonnement pour recruter ou solliciter des intervenants de PalmAurea .
15. être jugé financièrement irresponsable en raison de délinquance répétée ou des incidences connexes concernant le paiement des cotisations et des services de PalmAurea ;

La violation du présent code de conduite peut entraîner la suspension ou la cessation de l'adhésion de l'abonné et/ou l'expulsion hors des locaux PalmAurea, comme le prévoit l'accord d'abonnement. Les personnes qui enfreignent ce code de conduite seront expulsées de l'établissement. PalmAurea se réserve le droit d'aviser les autorités juridiques compétentes, y compris, mais sans s'y limiter, les services de police, à la seule discrétion de PalmAurea, si, un abonné ou un invité viole toute loi, Statut ou disposition du présent code de conduite.

PIÈCE JOINTE B

Formulaire de décharge de responsabilité de PalmAurea et consentement

Je, ... , suis un(e) usager(e) de PalmAurea. Comme en témoigne ma signature à la fin de ce formulaire de décharge et de consentement, et mes paraphes ci-dessous, je reconnais et j'accepte comme suit :

1. Je signe ce formulaire de décharge et de consentement pour autoriser PalmAurea à fournir divers services de mieux-être (« services de bien-être ») (comme indiqué dans la section 2 ci-dessous) qui peut inclure, sans limitation, les services indiqués ci-dessous, et d'exprimer ma compréhension et la prise en compte des risques et des complications associés à, et qui peuvent découler de, chacun de ces services.

paraphes

2. Je reconnais que les services de bien-être comprennent, sans limitation : le coaching de vie spécialité bien-être, la naturopathie, le biofeedback, le neurofeedback, les séances de sauna infrarouge lointain, séances de sélarium, cryosauna, cours et pratiques de méditation, coaching physique individuel, cours de remise en forme et évaluations, y compris des séances de cardio et de musculation, des services de spa (y compris les soins du visage et massages de drainage lymphatique), des services de fitness et / ou tout autre service fourni ou administré par PalmAurea.

Paraphes

3. Je confirme par la présente que je comprends et accepte que PalmAurea n'étant pas dans le monde médical n'accepte pas l'assurance maladie pour tous ses services, y compris les services de bien-être. On m'a donné une copie de la grille des frais de PalmAurea et je comprends et accepte les frais qui y sont prévus. Je suis seul responsable de tous les coûts et frais, y compris les frais d'annulation, associés à mes services à PalmAurea.

4. Je reconnais et comprends parfaitement qu'il peut y avoir des effets secondaires et d'autres risques, ainsi que des complications possibles qui peuvent survenir à la suite des services de mieux-être que je reçois, y compris, sans limitation, le décès, l'incapacité permanente ou temporaire, les blessures à la tête, les blessures graves au cou et à la colonne vertébrale, les crises cardiaques, les blessures aux os, aux articulations et aux ligaments, les tensions musculaires et les entorses, les douleurs musculaires, les ecchymoses, les étourdissements, la déshydratation, la toux, l'irritation de la peau ou une réaction allergique, les saignements, les brûlures, les coupures, les lésions, les blessures, la détresse émotionnelle, l'essoufflement, l'évanouissement, la douleur, l'engourdissement et les picotements.

paraphes

5. Je reconnais que PalmAurea m'encourage à consulter un médecin avant de commencer toute activité de physique. Je confirme que mon médecin m'a autorisé à participer à des activités de remise en forme physique ou mentale, et je confirme que je ne suis pas au courant de toute condition physique ou psychique qui aurait une incidence négative sur ma participation à de telles activités. Je suis conscient que les activités de santé et de remise en forme physique peuvent inclure, sans limitation, une activité cardiovasculaire vigoureuse, des étirements et et/ou un entraînement musculaire, et que ceux-ci, entre autres services de bien-être à PalmAurea, comportent certains risques, y compris, sans limitation, le décès, l'incapacité, les blessures à la tête, les blessures graves au cou et à la colonne vertébrale, les crises cardiaques et les blessures aux os, aux articulations, aux ligaments et aux muscles.

6. Je comprends et je reconnais que certains services de mieux-être ne sont pas conseillés si j'ai certaines conditions médicales, si je suis enceinte ou si je peux être enceinte, car ces activités peuvent entraîner des blessures plus ou moins graves pour la santé, que ce soit pour moi-même ou pour mon enfant non encore né. De plus, je comprends et je reconnais que si j'ai certaines conditions médicales, si je suis enceinte ou si je suis peut-être enceinte, je devrais consulter un médecin avant de m'engager dans des services de mieux-être. Je reconnais et affirme que PalmAurea se réserve le droit de refuser, d'interrompre ou de mettre fin à tout service de mieux-être que je reçois, à sa seule discrétion, à tout moment, dans l'intérêt de ma sécurité ou d'autres personnes.

paraphes

7. Je comprends qu'il y a des risques associés aux Services de bien-être et que ces services ne devraient pas être interprétés, ou autrement servir de substitut, de quelque manière que ce soit, à un examen médical approprié, à un diagnostic ou à un traitement par un médecin.

paraphes

paraphes

8. J'ai eu l'occasion de poser des questions et je suis pleinement satisfait des réponses fournies par le personnel de PalmAurea au sujet des risques, selon le cas, et des avantages associés aux services de mieux-être auxquels je participe, et je reconnais, je comprends, et accepte pleinement les risques qui y sont associés.

9. Je comprends que si je viole l'une ou l'autre des dispositions susmentionnées, ou si j'ai fait une fausse déclaration pertinente à PalmAurea et/ou à ses intervenant PalmAurea et agents d'accueil, je comprends, accepte et ne tiendrai pas PalmAurea pour responsable, en droit ou en équité, et, par la présente, je décharge à jamais PalmAurea, des conséquences qui résultent de ma conduite.

10. Je comprends que les téléphones portables ne sont pas autorisés dans certains locaux, y compris, mais sans s'y limiter, les saunas infrarouges lointains, salle de méditation et le sélarium et que mon téléphone portable peut ne pas être accessible pendant certaines activités.

paraphes

11. Je comprends et je reconnais que PalmAurea n'est responsable d'aucun de mes biens personnels, y compris mon téléphone portable, et n'est pas responsable des objets perdus ou volés, à tout moment, y compris, mais sans s'y limiter, tout en participant à des activités ou des domaines de PalmAurea dans lesquels mes biens personnels ne sont pas autorisés.

12. Je renonce par les présentes à toute réclamation en droit ou équité en matière de réparation de tout grief que j'ai pu avoir concernant ou résultant de Services de mieux-être, sauf si cette réclamation porte sur l'administration négligente de tout service de bien-être par PalmAurea .

13. Je comprends et je suis d'accord, que, pour être autorisé par PalmAurea à utiliser ses services, ses équipements et ses ressources, ainsi que toute autre considération valable et précieuse, dont j'accuse ici officiellement réception, je suis, au nom de mon conjoint, de mes héritiers, de mes successeurs, par la présente, je décharge Palmaurea, volontairement et intelligemment, de toute indemnisation de réclamations, maintenant connues ou notés comme par la suite, contre PalmAurea (et chacun de leurs dirigeants, gestionnaires, intervenant PalmAurea, travailleurs indépendants, entrepreneurs, coaches, agents d'accueil, dirigeants, actionnaires, abonnés, directeurs, présidents de l'association, représentants et successeurs) (collectivement « PalmAurea ») pour toute blessure, y compris, sans limitation, invalidité, décès, apparition, détérioration ou aggravation du pronostic de toute condition médicale ou trouble, perte de biens ou autre perte économique subie, découlant ou liée aux activités de PalmAurea, tout en utilisant l'équipement PalmAurea, dans les locaux de PalmAurea, ou dans ma maison ou tout autre endroit lors de la réception des services hors-site de PalmAurea, pour quelque raison que ce soit, y compris la propre négligence de la part de PalmAurea. Je m'oppose à ne pas faire ou à présenter une telle réclamation contre PalmAurea ou toute autre délibération, et pour toujours décharger PalmAurea de toute responsabilité.

14. Je participe volontairement aux services et activités de PalmAurea en toute connaissance de cause du risque inhérent de dommages matériels et/ou de perte, de blessures corporelles ou de décès. Je comprends que cette décharge soit aussi large et inclusive que les lois de l'État Français permettront et affirme que je suis d'âge légal pour signer cet accord et que je le fais librement de mon propre gré. J'ai lu cette décharge, j'ai eu l'occasion de poser des questions et de consulter un avocat, je suis satisfait des réponses à toutes les questions que j'ai posées et je comprends parfaitement les conditions de cette décharge. J'ACCEPTÉ QU'EN SIGNANT CE FORMULAIRE DE DECHARGE DE RESPONSABILITE DE PALMAUREA, JE RENONCE VOLONTAIREMENT À DES DROITS JURIDIQUES SUBSTANTIELS, Y COMPRIS LE DROIT DE POURSUIVRE PalmAurea.

paraphes